

Protégez Votre Activité Indépendante

En tant qu'indépendant, votre activité est votre principale source de revenus. Mais que se passerait-il en cas d'imprévu ? Un accident ou une maladie peuvent vous empêcher de travailler et mettre en péril votre situation financière.

Il est essentiel de **se prémunir contre ces risques** pour assurer la pérennité de votre activité et protéger vos revenus.

Les Risques à Anticiper

Les indépendants sont particulièrement exposés aux risques suivants :

- **Arrêt de travail** suite à un accident ou une maladie.
 - **Invalidité** permanente, partielle ou totale.
- **Décès**, laissant vos proches dans une situation financière difficile.

Ces événements peuvent avoir de lourdes conséquences sur votre activité, vos finances et votre mental.

Nos Solutions de Protection



Assurance Perte de Revenus

En cas d'arrêt de travail, cette assurance vous verse des indemnités journalières pour compenser la perte de vos revenus.



Assurance Prévoyance

Cette assurance couvre les risques d'invalidité ou de décès, et peut inclure une indemnité journalière en cas d'arrêt maladie..

Témoignages de Clients Satisfaits

- **Sophie, professionnelle du bien-être membre d'Amavie** : « Grâce à l'assurance perte de revenus, j'ai pu faire face à un arrêt de travail imprévu sans mettre en péril mon activité. »
- **Thomas, massothérapeute membre d'Amavie** : « L'assurance prévoyance m'a permis de protéger ma famille en cas de décès. Je suis rassuré de savoir qu'ils seront à l'abri. »

Agissez Dès Maintenant

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour protéger votre activité et vos revenus. Contactez-nous dès aujourd'hui pour obtenir un devis personnalisé et bénéficier de conseils adaptés à votre situation.

Demandez Votre Devis Personnalisé

[Remplissez notre formulaire](#) (à retourner par mail à : contact@amavie.fr)

Cliquez : [Prendre RDV](#)

« Pour vous désabonner, envoyez un email vide à **desabonnement@abela.fr** avec pour objet 'STOP'. »

Abela 1 avenue Georges Frier 38500 voiron FR